



“
Première Indication Géographique Siège de Liffol. . .
”

Vendredi 02 décembre 2016, le journal de Vosges TV consacre un écho, dans l'actualité en bref, à l'obtention de l'Indication Géographique "Siège de Liffol". C'est au terme de 18 mois de procédure pour le PLAB que, pour la première fois en France, une indication géographique pour les produits manufacturés a été décernée par l'INPI.



Le **Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois** représente une cinquantaine d'entreprises et environ 600 salariés de Vosges, de Meuse et de Haute-Marne. Depuis 165 ans, on fabrique des meubles à Liffol-le-Grand ; l'indication Géographique "Siège de Liffol" est donc la **reconnaissance d'un savoir-faire régional** et une véritable valeur ajoutée sur le plan commercial.

Durée du sujet : 35 sec
[Cliquez ici pour regarder le reportage](#)